tionnée ; et elle a eu ce côté piquant que tous les orateurs, quel que fut leur sentiment sur la demande d'ajournement, qu'ils fussent pour ou fussent contre, se sont trouvés d'accord pour dire que la loi était mal venue et qu'elle avait besoin d'être sérieusement amendée.

Le gouvernement lui-même qui, par l'organe du ministre du commerce se prononçait énergiquement pour l'application sans retard de la loi ne faisait aucune difficulté pour reconnaître la nécessité de l'amender au plus tôt. Il allait plus loin ; il promettait de saisir incessamment le Parlement d'un projet comportant toutes les indications réclamées par les partisans de l'ajournement.

Que devaient faire ceux-ci en présence d'une pareille attitude ? Renoncer à leur demande d'ajournement.

En effet, puisque le gouvernement s'engageait à saisir le Parlement d'un projet nouveau sur la matière, c'est qu'il reconnaissait que leurs critiques de la loi de 1898 étaient fondées ; ils avaient donc satisfaction sur ce point.

Puisque, d'autre part, le gouvernement promettait d'agir auprès du Parlement de telle sorte que les dispositions nouvelles soient votées et entrent en vigueur avant le 1er juin, leur demande d'ajournement devenait sans objet.

C'est ce que n'a pas manqué de faire remarquer M. Gauthier de Clagny, qui s'est donné, en outre, le malin plaisir d'enfermer le ministère Dupuy dans ce dilemme : ou vous aurez, au 1er juin prochain, tenu votre promesse et fait passer dans la législation les modifications à la loi de 1898 que nous réclamons ou vous devez, avec nous, demander l'ajournement de la loi dont vous avez reconnu les imperfections.

Je crois bien que M. Dupuy n'échappera pas au dilemme, mais je pense bien aussi ne pas me tromper en prédisant qu'il se retrouvera d'ici au 1er juin en face d'une nouvelle demande d'ajournement. H. S.

UNE LETTRE DE M. VIVIANI

à M. de Freycinet

Paris, 2 mai. — M. Viviani vient d'adresser la lettre suivante au ministre de la guerre :

« Monsieur le ministre de la guerre,

» Vous avez bien voulu me demander après les observations que j'ai présentées tout à l'heure quelles étaient les pièces auxquelles je faisais allusion et de la disposition desquelles je me plaignais après tant d'autres.

» Voici leur énumération telle qu'elle m'a été fournie par la presse et sans que sa production ait amené du gouvernement le moindre démenti :

» 1° La pièce signalée par M. Gachet, comme ayant été trouvée dans le dossier envoyée à la Guyane à la suite de Dreyfus :

» 2° Le commentaire ou tout au moins la copie du commentaire écrite par M. du Paty de Clam et visant des pièces du dossier secret.

» Ce commentaire aurait été remis à M. le ministre Mercier, par cet officier supérieur.

» 3° Le rapport rédigé par M. le général Gonse et M. le substitut Watrinet ;

» 4° La déposition de Decrion ;

» 5° Les deux traductions contradictoires de la déposition Panizzardi.

» Agréez, etc. »

INFORMATIONS

La loi sur les accidents du travail

Paris, 2 mars. — Comme nous vous le faisions prévoir hier, le gouvernement songerait, pour pallier les vices de la loi sur les accidents, à modifier la législation sur les assurances. C'est dans cet ordre d'idées, en effet, que M. Delombre rédigerait le projet qu'il a promis de soumettre à la Chambre avant le 1er juin. La Caisse nationale d'assurances serait réorganisée, cette caisse n'exigerait qu'un taux de 3 0/0 pour les industriels qui recourraient à elle et elle accepterait des polices d'une durée d'une année.

Marseille, le 2 mai. — La société pour la défense du commerce et la chambre syndicale des petits courtiers, vient d'adresser une lettre de protestation au Gouvernement contre la loi des accidents du travail.

Paris, 2 mars. — D'un grand nombre de villes, on signale de nouvelles protestations contre la loi sur les accidents du travail.

Blessé grièvement dans un duel

Le Puy, 2 mai. — A la suite du conseil de révision à Paulhaguet une violente altercation avait eu lieu sur le quai de la gare entre d'un côté le préfet de la Haute-Loire et M. Revilliod, sous-préfet de Brioude, et de l'autre côté le docteur Vidal, maire et conseiller général de Paulhaguet.

Un échange de témoins a eu lieu entre MM. Revilliod et Vidal. La rencontre a eu lieu ce matin. M. Vidal a été blessé assez grièvement, sans qu'il y ait toutefois danger de mort.

La grève des ouvriers maçons à Marseille

Marseille, 2 mai. — La grève des ouvriers maçons prend de l'extension. Une réunion à laquelle assistaient plus de 2500 ouvriers a eu lieu. Les entrepreneurs refusent jusqu'à présent d'entrer en pourparlers. Quelques incidents ont eu lieu aujourd'hui sur le cours Lieutaud.

Des groupes de grévistes apercevant un ouvrier qui travaillait à une façade, lui reprochèrent de ne pas adhérer à la grève et voulurent lui enlever ses outils. Le secrétaire du commissaire de police voisin sortit et voulut intervenir. Il fut violemment pris à parti par les grévistes et reçut de sérieuses contusions.

Une enquête est ouverte.

Départ de la reine d'Angleterre

Nice, 2 mai. — La reine d'Angleterre a quitté Nice à midi.

Guillaume II en Alsace-Lorraine

Potsdam, 2 mai. — L'empereur est parti, ce soir, à sept heures, pour l'Alsace-Lorraine avec l'impératrice.

L'invasion des criquets en Algérie

Constantine, 2 mai. — Les criquets font éclosion de partout et partout des luttes sérieuses s'organisent. Si les criquets réussissent à forcer le cordon de défense, à monter les oasis où les palmiers sont sur le point d'être fécondés, les conséquences seront terribles, car ces acridiens dévorent les régimes en fleurs et la prochaine récolte des dattes sera totalement perdue.

Pour éviter un pareil désastre, les réquisitions ont doublé, de sorte que presque dix mille Arabes et autant de chameaux sont actuellement occupés dans le cercle militaire de Biskra pour détruire les criquets qui ont contaminé près de trois cent mille hectares.

Douze mille tisserands en grève

Bruenn (Marraire), 2 mai. — Les ouvriers de presque toutes les fabriques de tissus de soie se sont mis en grève et demandent la journée de dix heures. Le nombre des grévistes est d'environ 12,000.

LA VIE SPORTIVE

(De nos correspondants particuliers)

CYCLISME

LES 100 HEURES DE ROUBAIX

L'on commente partout maintenant, en termes plus ou moins favorables, l'épreuve qui commencera dimanche prochain à deux heures et demie au Vélodrome de Roubaix.

La participation assurée de Miller à cette course excite surtout l'attention, car on est curieux de voir le prodige Américain aux prises avec ses tenaces adversaires, Frédérick et Nawn, qui s'acharnent à le rencontrer dans toutes les courses auquel il participe. Miller s'entraîne journellement, faisant 200 à 250 kilomètres tant sur route que sur piste.

Il arrivera à Roubaix ce soir à 6 heures pour s'habituer à piste roubaisienne. Il sera accompagné de Mme Miller qui, nous l'avons dit le soignera pendant toute la course.

— La direction du vélodrome recrute des pointeurs payés pour la course des 100 heures pour le lundi, mardi et mercredi. Les personnes que cela peut intéresser sont priées de se faire inscrire aux bureaux du vélodrome, 5, rue de la Gare.

Hem. — Le rallye paper d'Hem qui sera couru dimanche prochain 7 mai dépassera en succès les espérances des organisateurs.

Des groupes nombreux de Tournai, Menin, Tourcoing, Comines, Roubaix, Lille et Elves ont envoyé leur adhésion.

Nous reviendrons demain sur cette belle fête sportive.

Un certain nombre de pompiers à Washington (Etats Unis) vont être montés à bicyclettes. Ils seront pourvus de bombes d'acide carbonique destinées à combattre les incendies de peu d'importance.

L'Australie sera représentée aux championnats du monde par Walne (professionnel) et Goodson (amateur).

Protin, le crack liégeois, est arrivé hier à Paris.

AUTOMOBILISME

La coupe de Turin, 400 kilomètres, a été gagnée par le chauffeur français Gaste qui a couvert la distance en 2 h. 24 m. : 2e, Willaume; 3e, Velox; 4e, Biscanette.

ATHLÉTISME

Le Grand Prix de Gand vient de se terminer.

1er, Constant le boucher ; 2e, Dick Vandenberg; 3e, Clément le terrassier; 4e, Hitzler; 5e, Célestin Moret, 6e, Demeyer.

Constant le boucher va partir pour Bordeaux où il disputera un match contre le terrible Sabès.

NATATION

Par arrêté ministériel du 29 avril, M. Verdonck, directeur des Bains Lillois, président de la Fédération française de natation, est nommé membre du Comité consultatif des Concours internationaux d'exercices physiques et de Sports à l'Exposition universelle de 1900.

Lille. — *La fête de gala des Pupilles de Neptune.* — Nous avons annoncé la fête de gala organisée, aux Bains Lillois, par le cercle « Pupilles de Neptune » le dimanche 7 mai, à 3 heures 1/2.

Nous apprenons que cette excellente société, désireuse d'apporter son obole aux souscriptions recueillies en faveur des déshérités, a décidé de verser le produit de ses recettes au Bureau de Bienfaisance, la piscine lui étant cédée gracieusement par l'Administration des Bains Lillois.

SPORT PÉDESTRE

Paris-Roubaix pédestre. — La liste des engagements pour cette course vient d'être close. Elle comprend 46 coureurs. C'est la première course de ce genre qui réunit un tel champ de partants comme quantité et qualité.

La lutte sera chaude les 9, 10 et 11 mai sur les 282 kilomètres qui séparent Paris de Roubaix.

Voici les noms des engagés :

1. Gérard Tindemans, Liège ; 2. Pieury, Etendard Athlétique de Paris ; 3. Delin, Neuilly-sur-Seine ; 4. Pierre Vachoru, Etendard Athlétique de Paris ; 5. G. Ythier, Paris ; 6. H. Creusevaux, Paris ; 7. Ch. Brémond, Union des Sports de Paris ; 8. G. Grandjoux, Etendard Athlétique de Paris ; 9. A. Dauchot, Club Athlétique du Sud ; 10. L. Taillier, Etoile Pédestre Lilloise ; 11. G. Kelzenberg, Etoile Pédestre Lilloise ; 12. Morel, Union des Cyclistes de Paris.

13. Laruelle, Club Sportif Français; 14. Pierre Moreau, Lille ; 15. C. Ramogé, Club Sportif de la Région Nord ; 16. A. Maufu, Paris ; 17. Francis Peguet, Etendard Athlétique de Paris ; 18. Camille Pottemain, Etendard Athlétique de Paris ; 19. Léon Capron, Paris ; 20. Raoul Lenôtre, Union des Sports de Paris ; 21. Robert Cheminel, Club Athlétique Parisien.

22. M. Leroy, Paris; 23. Etienne Richard, id.; 24. Aftas, id.; 25. J. Monquio, Avignon; 26. G. Cazeaux, Paris (Stade Français); 27. Eloi Glorieux, La Patriote de Croix; 28. Jules Janvier, Les Mureaux; 29. V. Girodon, Revanche Péd. Roubaisienne; 30. Cyrille Velghe, id.; 31. Ewertz, Union des Sports de Paris; 32. Bollé, Club Athlétique Parisien; 33. Guérin, Paris.

34. Von Désiré, Espér. Péd. Tourquennoise; 35. Miéville, Paris; 36. Alb. Flavigny, Club Pédestre Lillois; 37. Henri Dubar, Espér. Péd. Tourquennoise; 38. Léon Peureux, Blaye; 39. L. Pichot-Duclos, Cl. Péd. et Naut. Châlonnais; 40. César Gonthier, Club Sportif Français; 41. Andrieux, Paris; 42. Bernert, id.; 43. Ch. Duyck, Versailles; 44. V. Lacroix, La Bassée; 45. Charlier, Epernay; 46. A. Renard, Hem.

Chronique Locale

ROUBAIX

La question des théâtres. — A l'ordre du jour de la séance du Conseil municipal de vendredi prochain figure la question des théâtres.

Nous apprenons que le cahier des charges du Théâtre Deschamps, aujourd'hui Théâtre Couvreur, sera la reproduction du cahier des charges de l'an dernier.

Par contre la commission aurait introduit dans le contrat liant la ville et la Société de l'Hippodrome, certaines clauses qui sont énergiquement repoussées par l'administration du Grand Théâtre. L'une de ces clauses aurait pour objet l'interdiction de jouer le dimanche.

Nous avons donc en présence une administration théâtrale qui offre de faire donner la comédie ou le drame, par des troupes de premier ordre, le dimanche, sans aucune subvention, et une administration municipale qui ne veut subventionner la représentation lyrique du jeudi que si le Grand Théâtre reste fermé le dimanche.

Nous ne comprenons pas trop le mobile qui guide nos édiles.

La clause nouvelle nous paraît étrange et nous attendons du rapporteur de la question une explication satisfaisante.

Dans la police. — Six nouveaux agents de police, dont les noms suivent, sont entrés en fonctions mardi : MM. Minet, Vanhuys, Huysman, Fievret, Lepon et X...

Dix agents de 3e classe ont été nommés de 2e classe : MM. Wante, Meirhage, Bataille, Maroy, Dujardin, Hamel, Lemaire, Labens, Willaumez, Dewambrechies.

Dans la police de sûreté, un emploi est actuellement vacant.

Une conférence de M. Dubron à la « Ligue d'union républicaine. — Le comité de l'*Union républicaine* nous prie d'insérer la note suivante :

« La *Ligue d'union républicaine* des cantons de Roubaix organise pour dimanche prochain, 7 mai, à quatre heures du soir, une conférence qui sera donnée dans la salle des fêtes du Café Pandore, rue Pauvrée.

» La Ligue s'est assuré le concours de Me Victor Dubron, avocat à la Cour d'appel de Douai, le brillant et spirituel conférencier qui défendit avec tant de succès l'an dernier la candidature législative de M. Eugène Motte à l'Hippodrome.

» Les sociétaires qui désireraient inviter des amis à la conférence, pourront se procurer pour eux des invitations nominatives, le dimanche 7 mai, de dix heures à midi, en s'adressant au local de la Ligue (ancien Café Barrot), 1, rue du Moulin où les secrétaires se tiendront à leur disposition.

» Le journal l'*Avenir*, en annonçant cette réunion, dit qu'elle est organisée par la « Ligue *dite* l'Union républicaine. »

» Décidément, pour l'organe radical socialiste, il n'est plus à Roubaix de vrais républicains en dehors de ceux qui consentent à faire le jeu des collectivistes révolutionnaires. »

Les affaires de Roubaix-Tourcoing devant la Cour d'assises du Nord. — La session qui s'ouvrira lundi prochain sous la présidence de M. le conseiller Lavoix ayant pour assesseurs MM. les conseillers Bérard et Lemaire, se terminera le samedi 20 mai, veille de la Pentecôte. Elle comprendra vingt-cinq affaires. Quatre concernent notre région. Ce sont les suivantes :

I. Ernest-Jean D'Hénin, ouvrier mouleur à Mouscron, âgé de 22 ans, est accusé de fabrication et d'émission de fausse monnaie à Roubaix. — Audience du lundi 20 mai. — Ministère public : M. de Lajonkaire, substitut du procureur général — 5 témoins.

II. Victor Emmanuel Gras, âgé de 27 ans, et Félix Joseph Declercq, âgé de 36 ans, tous deux rattacheurs à Roubaix, sont aussi accusés de fabrication et d'émission de monnaie fausse à Roubaix. — Audience du samedi 13. — Ministère public : M. Bertrand, avocat général.

III. Gustave Théophile Poisenaere, cordonnier à Roubaix, âgé de 34 ans, est accusé d'avoir dans cette ville, le 18 février dernier, assassiné sa femme en lui portant un coup de hachette et en lui ouvrant la gorge avec un tranchet de crime de la rue de Lille). — Audience du jeudi 18. — Ministère public : M. Bertrand. — Défenseur : Me A. D'Hooghe.

IV. Alphonse Beulque, âgé de 32 ans, journalier à Roubaix, est accusé d'avoir à Tourcoing, le 21 février dernier, rues de Lille et de la Malsence, porté à sa femme des coups de pied dans le ventre. Ces coups ont été mortels. — Audience du samedi 20. — Ministère public : M. Bertrand.

La visite des chevaux et des voitures. — Le classement des chevaux et des voitures à quatre roues aura lieu à Roubaix, les 7, 8, 9, 10, 12, 13 et 14 juin, de 7 à 10 heures du matin et de 2 à 5 heures précises du soir, sur le boulevard Gambetta, en face de l'Hippodrome.

Les voitures à quatre roues et attelées à deux chevaux seront seules soumises au classement de la commission.

Tout animal non attelé devra être présenté isolément, muni d'un bridon.

Les propriétaires qui auraient apporté une modification quelconque dans leurs écuries, sont invités d'en faire la déclaration, le plus tôt possible, à la mairie (bureau militaire), pour éviter toute contravention.

Echos du 1er mai. — Il y a eu des dissidents qui n'ont pas obéi aux injonctions de la section roubaisienne du Parti collectiviste reportant la fête du 1er mai au dimanche 7. Comme on le voit, les affiches manuscrites placardées dans la nuit de samedi à dimanche ont porté leurs fruits.

Dans chacun des établissements suivants, les filatures de MM. Pollet, rue de la Redoute, Mille, rue d'Alger, et la Société Anonyme, rue du Curoir, on a enregistré, lundi, les absences d'une vingtaine de rattacheurs.

Quand ces derniers se sont présentés à l'usine, mardi matin, pour reprendre leur travail, on leur a dit qu'ils ne seraient pas acceptés avant mercredi matin.

Un prêtre insulté, rue de l'Ouest. — Nous avons, une fois de plus, à enregistrer une scène regrettable, d'insultes à la religion, qui s'est passée rue de l'Ouest. M. l'abbé Bellenger, vicaire de la paroisse Notre-Dame, lorsqu'il fut injurié par un individu en état d'ébriété, qui lui adressa les plus grossières insultes.

Un agent de service dans le quartier, témoin de cette scène, a arrêté l'insulteur, Auguste Comblez, âgé de 48 ans, chauffeur, demeurant à Tourcoing, rue de Magenta. Cet individu a été conduit au violon du 1er arrondissement.

Une explosion de gaz rue de Sébastopol. — Une panique. — Pas de blessés. — Une explosion de gaz, dont les conséquences n'ont pas été graves, fort heureusement, s'est produite, lundi soir, rue de Sébastopol.

Depuis quelque temps, les habitants de la cour Delattre s'apercevaient que des émanations de gaz d'éclairage, s'infiltrant dans la terre, emplissaient leurs habitations d'odeurs malsaines.

Des recherches furent entreprises par la Société Anonyme (établissement Delattre), à qui appartient la canalisation de gaz traversant la cour pour se rendre à la filature de coton, rue du Curoir, mais on ne parvint pas à découvrir la fuite.

Lundi, on recommença les recherches ; une tranchée fut creusée rue de Sébastopol, et continuée dans la cour.

Il était environ cinq heures et demie, les ouvriers étaient occupés dans la tranchée de la cour, lorsqu'une forte détonation se fit entendre dans la rue, allant jeter la panique dans tout le voisinage, surtout dans l'établissement de la Société Anonyme. Les ouvriers coururent aux fenêtres, croyant qu'un générateur venait de sauter.

Il n'en était rien : le gaz contenu dans la canalisation s'était enflammé et avait fait explosion avec une telle violence qu'une pierre bleue d'un mètre carré environ, scellée dans le trottoir, à l'entrée de la cour, avait été arrachée. Les pavés enlevés de la chaussée pour le creusement de la tranchée, avaient été soulevés ; plusieurs d'entre eux, projetés dans la vitrine de l'épicerie-buvette Plomion, étaient allés briser plusieurs carreaux de vitre ainsi que des bocaux à bonbons.

Par suite de la commotion, des bouteilles contenant des spiritueux et renfermées dans la cave de la même maison avaient été renversées et brisées. Les dégâts sont évalués par Mme Plomion à vingt francs environ.

Si l'explosion se fût produite quelques minutes plus tôt, on eût eu sans doute à déplorer des accidents de personnes. Mme Plomion était sortie à ce moment pour faire entrer son petit garçon. Elle était à peine dans la maison que la détonation se faisait entendre. On juge de sa frayeur.

La cause de cette explosion est inconnue.

Une collision entre deux cars électriques. — Mardi, vers onze heures du matin, deux cars électriques, l'un se rendant à Lannoy, l'autre au Pile, descendaient la rue de la Gare, se suivant à peu de distance.

Arrivé en face du « Café Moderne », le premier stoppa à l'aiguille. Mais, pendant qu'on ouvrait celle-ci pour rendre libre la voie de Lannoy, le second car vint buter contre le premier.

Le choc fut très violent. Un voyageur, M. Delannoy, demeurant rue de Lorraine, reçut une contusion au genou gauche. Quant aux autres, ils furent indemnes.

Les dégâts matériels ne sont pas aussi importants qu'on pourrait le croire : le disque du second car a été réduit en miettes, les tabliers des deux voitures ont été enfoncés, et plusieurs carreaux de vitre ont été brisés.

Les deux tramways ont pu continuer leur route et le service a fonctionné normalement.

Cet accident avait causé, rue de la Gare, un grand rassemblement.

Cours de peinture. (Voir aux annonces), 4289-41330

GANT PERRIN, 80, rue Nationale, Lille aujourd'hui dernier jour de la **Vente Réclame** à prix exceptionnels. 47268d

Si vous manquez d'*appétit*, si vous *digérez mal*, si vous êtes *constipé*, si vous avez des *aigreurs*, des *renvois*, si vous avez souvent des *migraines*, si vous *dormez mal*, prenez les *Pilules du Dr Sonier* dont vingt ans de succès ont affirmé l'efficacité.

Le flacon 2 francs à la pharmacie Boyaval, rue de Lannoy, 408, à Roubaix. 40632—45694

LETTRES D'OBIT (beau papier anglais grand deuil). — Imprimerie **A. Reboux**, 74, Grande-Rue, Roubaix.

	SANS INSERTION DANS LE JOURNAL	AVEC INSERTION DANS LE JOURNAL
1000 exemplaires	1.55 le cent	2.00 le cent
900 » »	1.60 » »	2.10 » »
800 » »	1.65 » »	2.20 » »
700 » »	1.75 » »	2.30 » »
600 » »	1.85 » »	2.40 » »
500 » »	2.00 » »	2.50 » »
400 » »	2.10 » »	2.85 » »
300 » »	2.30 » »	3.40 » »
200 » »	2.40 » »	4.00 » »

Les **lettres de décès 0,25 cent.** en plus au cent.

PROSPECTUS, CIRCULAIRES, à prix réduits. — Prospectus depuis **quarante centimes le mille.** Imprimerie Alfred Reboux, Roubaix. 49637

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX *sont reçues à Tourcoing : au bureau du journal, 78, rue Nationale, à la librairie Walteeuw, 39, rue Saint Jacques.* 2760

Le tour du monde par un Tourquennois. — La ville de Tourcoing possède encore, mais plus pour longtemps, un jeune homme qui va entreprendre un voyage autour du monde, dans des conditions toutes nouvelles.

Ce hardi explorateur se nomme Gustave Descheerder, il est âgé de 30 ans et a vu le jour à Halluin.

Venu très jeune encore à Tourcoing, il peut donc être considéré comme Tourquennois.

Pendant très longtemps M. Descheerder s'occupa de peinture avec son plus jeune frère. Puis un jour il devint rédacteur d'un journal local, auquel il resta attaché jusqu'en fin 1898. Il reprit alors ses pinceaux.

Mais, ainsi que nos lecteurs peuvent le voir par ce que nous disons plus haut, M. Descheerder ne compte pas exercer longtemps sa profession, à Tourcoing du moins.

Dans le courant du mois de mars, Descheerder fit part à quelques camarades de la résolution qu'il avait prise de faire le tour du monde et leur soumit un itinéraire que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs.

En quittant Tourcoing notre voyageur se rendra directement à Paris, puis, il passera par : Troyes, Bâle, Zurich, Alstatten, Vienne, Buda-Pesth, Belgrade, Sofia, Philippopoli, Andrinople, Constantinople, Suez, Aden, Colombo, Saïgon, Hanoï, Canton, Yokohama, San-Francisco, Niagara, Chicago, New-York et Londres.

C'est, on en conviendra, un joli voyage. Et, comment Descheerder compte-t-il le faire ? C'est là le point intéressant.

Notre *Globe Trotter* se propose de s'arrêter un certain nombre de jours, dans chaque ville de l'itinéraire et d'y exercer sa profession de peintre, ou toute autre, suivant que l'exigeront les circonstances, afin d'amasser quelque argent, pour pouvoir continuer sa route.

Son but est donc d'accomplir le voyage, en ne comptant que sur les ressources qu'il se créera lui-même par son travail. Si Descheerder réussit il aura dans ces conditions, accompli un véritable tour de force.

Il quittera Tourcoing dans la journée de demain jeudi, se rendant à Paris, où il séjournera jusqu'à ce que ses papiers soient en règle. Alors seulement commencera véritablement son voyage.

Descheerder possède toutes les qualités nécessaires pour mener à bien cette entreprise. Doué d'une force de caractère et d'une énergie peu commune il est encore vigoureux, sain et capable de résister aux plus grandes fatigues physiques.

Ce voyage qui semblerait à tout autre presque impossible dans ces conditions, lui semble une chose très naturelle.

La grève de la filature de MM. Duvillier frères. — Le conflit persiste, et il n'est survenu aucun changement dans la situation. L'usine reste fermée.

Lundi après-midi les ouvriers avaient manifesté l'intention de reprendre le travail mardi matin.

Hier matin les ouvriers se sont présentés à l'usine mais ils sont partis presqu'aussitôt ayant sans doute changé d'avis.

Cependant tout fait supposer que cette grève ne tardera pas à prendre fin.

Pélerinage national d'hommes à Lourdes. — Avis. — Une valise à la main, de fabrication Soyez, qui doit appartenir à un pélerin lillois, a été oubliée à Lourdes, au départ, sur le marchepied d'une voiture du train spécial de Lyon.

S'adresser à M. le curé du Pommereuil, par Le Cateau, ou directement à M. Raffin, Chronique du Sud-Est, 10, quai Tilsitt, Lyon.

La dyspepsie latente (voir aux réclames). 40635—43270

Concerts & Spectacles

Les Auteurs en voyages donneront le dimanche 7 mai, une représentation à l'Hippodrome de Roubaix.

Clovis Hugues, Georges Docquois, Bertrand Millanvoye, Guillaumet, Severin-Mars et Xavier Privas interpréteront eux-mêmes leurs œuvres avec le concours d'artistes des principaux théâtres de Paris.

Le directeur du nouveau Cinématographe Lumière a compris toute l'étendue du rôle utilitaire que doit jouer dans les récréations publiques ce merveilleux appareil; rôle qui doit être d'instruire en amusant. C'est pourquoi il groupe agréablement les scènes de la vie réelle, les plus inédites, aux scènes les plus désopilantes, et au lieu de promener ses visiteurs dans les rues qu'ils parcourent tous les jours, il les mène de préférence dans les contrées les plus éloignées.

C'est ainsi qu'à la suite des vues de Lourdes et de Tunis qui sont au programme jusqu'à mercredi soir, il se propose de montrer les parties les plus attrayantes de l'Italie, de l'Egypte, du Mexique, etc., etc.

Le nouveau Cinématographe est dans l'ex-théâtre de la fileuse de verre et sous la même direction. C'est dire que l'on n'y voit que des scènes de bon goût. 50125—47282

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du mardi 2 mai 1899.* — Présidence de M. Dassonville, vice-président. — Affaires diverses. — Camille Vermeerch, un an de prison pour infraction à un arrêté d'expulsion, deux mois de prison et 500 fr. d'amende pour fraude, avec confusion des deux peines. — Charles Debaere, 40 jours et 500 francs pour fraude. — Edmond Degels, fraude, 6 jours et 500 francs. — Deux mois de prison et 500 francs d'amende, pour fraude, à Elisa Hoquette et à Joséphine Demeerler. — Jean-Baptiste Goffin, vagabondage, 10 jours de prison. — Célina Leclercq, mendicité, 10 jours. — Joseph Aubrun, mendicité à Croix, 8 jours.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille WILLEM-LIAGRE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame **Flora-Camille Liagre**, épouse de Monsieur **Henri Willem**, décédée à Roubaix, le 2 mai 1899, dans sa 44e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le vendredi 5 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour à 5 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 6 courant, à 10 heures, en l'église Saint-Sepulcre, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, boulevard de Cambrai, 8.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le jeudi 4 mai 1899, à 9heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur **Edmond-César-Alexandre Duhamel**, soldat au 87e régiment d'infanterie, à Saint-Quentin, décédé à Saint-Quentin (Aisne), le 30 mars 1899, dans sa 19e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 4 mai 1899, à 9 heures 1/2, pour le reposde l'âme de Mademoiselle **Hortense Segard**, décédée à Roubaix, le 4 mai 1898, dans sa 71e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Les bicyclettes et l'impôt

Roubaix, 2 mai.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Le fisc a-t-il le droit de condamner un citoyen français à l'amende pour fraude, sans lui dresser de procès-verbal et sans poursuites ?

Il me semble que non, et c'est ce qui a lieu.

En effet, nombreux sont les Roubaisiens qui ayant, comme moi, *une seule* bicyclette ont reçu leur feuille de contribution ainsi libellée :

Une bicyclette déclarée, 6 fr.; une bicyclette non déclarée, 12 fr.

Il ne s'agit pas ici d'une erreur de chiffres ; on ne dit pas : deux bicyclettes.... 12 francs, mais on stipule : une bicyclette *non déclarée* ; c'est à la fois une accusation et une condamnation, et si le condamné, sans avis préalable, réclame parce que l'accusation est fausse, MM. les percepteurs lui conseillent de payer et de réclamer ensuite.

Nous avons autre chose à faire que de poursuivre des réclamations de ce genre. De deux choses l'une : ou j'ai *fraudé* l'Etat en ne déclarant pas une bicyclette, et alors je dois être *poursuivi* et *condamné* à l'amende et aux frais, — ou je n'ai rien fraudé du tout, et si le fisc me poursuit et ne fait pas la preuve, il en sera pour les frais.

Nous ne sommes pas des curés que le ministre prive d'un traitement dû sans les entendre et sans leur donner la moindre explication, et puisque un agent plus ou moins secret a découvert chez moi une bicyclette non déclarée, j'attendrai d'être poursuivi avant de passer condamnation, ou d'avancer à l'Etat des fonds que ma situation précaire ne me permet pas de lui prêter sans me gêner et sans intérêts.

Et si d'autres « amendés » font comme moi, ces MM. les contrôleurs éviteront à l'avenir d'employer des procédés qui me paraissent contraires à la légalité.

Veuillez agréer, Monsieur, mes très sincères salutations. Prudus Jamnique.

A propos d'une bénédiction de drapeau

Tourcoing, le 1er mai 1899.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Ayez l'obligeance d'insérer dans votre estimable journal les quelques lignes suivantes :

Dans son assemblée du 2 avril dernier, la société portant comme titre « Les Enfants de l'Epinette », société de joueurs de cartes, ayant son siège dans ledit quartier à Tourcoing, vota l'achat d'un drapeau aux couleurs nationales.

La semaine dernière, un délégué de la société s'est vu refuser la bénédiction dudit drapeau.

Quel pouvait être le motif de ce refus ?

Sur sa demande, Monsieur le Curé du Sacré-Cœur à Tourcoing a répondu que l'absence d'emblèmes religieux sur la toile du drapeau et l'absence d'un saint patron pour la société, lui faisait un devoir de prendre cette mesure.

J'objecterai simplement ceci :

1° Sous quel patronage est placé la société des Anciens combattants de 1870 dont le drapeau a été béni par le même Curé ?

2° Quels sont les emblèmes religieux placés sur la toile de leur drapeau ?

Devant cette détermination il ne nous reste plus qu'une ressource. C'est de se présenter à la messe drapeau déployé le dimanche 7 mai, à 11 heures 1/2 du matin, en l'église du Sacré-Cœur à Tourcoing.

C'est ce que la société a résolue.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements, l'assurance de ma considération distinguée.

Désiré Delbouve.

N. D. L. R. — Nous avons pris de notre côté nos informations à propos du fait signalé par notre correspondant et voici ce qui nous a été dit : Les statuts diocésains interdisent formellement de bénir toute bannière, ou drapeau non muni d'un emblème religieux. Rien ne prouve que le drapeau des Combattants ait été béni. Par contre il n'y a aucun règlement qui défende d'admettre dans une église une société qui se présente drapeau déployé. Au surplus, dans certaines circonstances, l'église elle-même est décorée de drapeaux tricolores.

La dyspepsie latente. — C'est une maladie qu'il faut plutôt soupçonner que reconnaître directement. Celui qui en est atteint n'éprouve que peu ou pas de troubles digestifs ; il n'a ni aigreurs, ni nausées, ni tiraillements d'estomac, il peut même avoir conservé l'appétit ; mais il a des malaises, de l'anxiété, de l'oppression, des palpitations ou des sensations douloureuses dans différentes parties du corps : dans la poitrine, dans la tête, à la région du cœur, dans le dos ou dans les membres ; et il se croit atteint tantôt d'une affection, tantôt d'une autre, et il prend inutilement toutes espèces de remèdes. Si un beau jour, on lui fait suivre un traitement rationnel contre la dyspepsie, il ne tarde pas à voir tous ces symptômes se dissiper et à retrouver une santé florissante.

Une brochure, traitant de la cure hygiénique des maladies de l'estomac, est envoyée gratis et franco à toute demande adressée au Docteur V. Laurent, rue de la Loi, 16, La Louvière (Belgique). 46675—47765

Le **Petit-Belge** est le journal quotidien illustré le plus répandu de la Belgique. Sa publicité est de tout premier ordre. Prix d'annonces 0,40 cent. la petite ligne. — Abonnement 30 francs l'an. — Numéro envoyé gratuitement.

Pour tout ce qui concerne la publicité du *Petit Belge*, s'adresser au bureau du journal à M. J. Niset, fermier des annonces, 4, Impasse de la Violette, Bruxelles. 46108

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS
SES AGENCES
à ROUBAIX, 30, Grande-Rue
et rue Carnot, à TOURCOING

Se chargent des opérations suivantes : Escompte et Recouvrement d'effets de Commerce ; Avances sur titres ; Ordres de Bourse Paris, Bruxelles, Londres, etc.; Achats et Ventes de Monnaies étrangères ; Lettres de Crédit et Chèques sur tous pays ; Avances sur Warrants et Marchandises. Comptes de dépôts remboursables à vue.

BONS A ÉCHÉANCE
4 ans 3 1/2 % — 6 ans 3 %
Garde de tous titres, Location de coffres-forts
46525—47225

BELGIQUE

LA GRÈVE DES OUVRIERS MINEURS

Légère décroissance du chômage des houilleurs. — Une grande grève de verriers en perspective

(De nos correspondants. — Par voie télégraphique)

DANS LE BORINAGE

Amélioration de la situation

Mons, 2 mai. — Malgré les nombreux meetings qui ont eu lieu hier et où on a vivement excité les ouvriers à la résistance, le faible mouvement de reprise constaté à la fin de la semaine dernière s'est accentué aujourd'hui.

A tous les puits de Boussu et de Dour, les traits sont à peu près complets. A Dour, le chômage n'a, d'ailleurs, jamais été que très limité.

A Cuesmes, Wasmes, Hornu, il y a des reprises assez sérieuses.

L'attentat de Wasmes

L'ouvrier Liénard, qui habite à Wasmes, la maison qu'on a tenté de dynamiter, avait déclaré au parquet qu'il y avait peut-être lieu de soupçonner certain ouvrier de la commune

MARCHÉS A TERME

Cours du 3 Mai

| TERME | LAINES PEIGNÉES — ROUBAIX-TOURCOING — Type unique — COURANT — Cote précéd. | Cote du jour. | ANCIEN — Cote précéd. | Cote du jour. | ANVERS — Peignés Buenos Ayres ALLEMAND B. — Cote précéd. | Cote du jour. | LEIPZIG — TYPE Buenos Ayres d'Anvers — Cote précéd. | Cote du jour. | LAINES BRUTES — ANVERS —